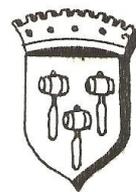
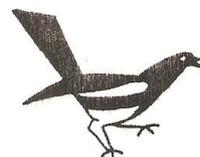
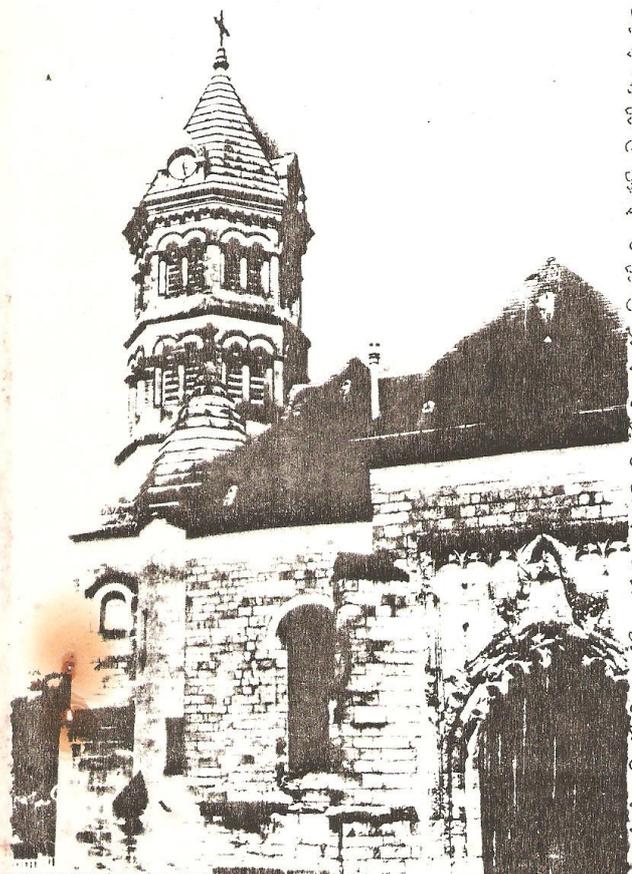


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

ET DE LIAISON

DE LA COMMUNE

DE

MONCHY - LAGACHE

N° 40 ~ JUILLET 1986

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE "

++++
++++

Ce premier semestre 1986, pour notre Village, a surtout été endeuillé par la mort brutale de notre Ami André AUDINOT.

Tout récemment brillamment réélu pour la troisième fois Député de la Somme, Il était aussi Président du Syndicat de la Presse parisienne et Président de la Société du Journal " Le Figaro".

Pour tous à MONCHY, outre la disparition d'un homme politique de premier plan au Département et qui était déjà une personnalité nationale; c'est d'abord " l'Enfant du Pays " que nous pleurons.

Celui qui n'avait jamais oublié son Village où Il était né le 23 Septembre 1933, où Il avait été écolier, où Il avait voulu être inhumé le 21 Avril 1986.

Les hommages qui Lui furent rendus, tant à la Cérémonie qui eut lieu à Paris, qu'à Monchy, où d'ailleurs des milliers de personnes (la plupart sous la pluie) assistèrent aux Obsèques; prouvent l'estime dont Il était l'objet.

Notre Village gardera surtout de Lui le souvenir d'un homme généreux, de "service", prêt à aider tous ceux qui avaient recours à Lui, sans distinction d'opinions politiques.

Que sa famille retrouve encore dans ce Bulletin Municipal toute la sympathie, toute l'affection des habitants de Monchy - LAGACHE, son Village natal. Lui qui n'avait jamais oublié ses racines, ni ses amitiés.

Le Conseil Municipal, lors d'une récente séance, après une minute de silence à sa mémoire, a décidé de faire apposer prochainement (pour perpétuer son souvenir) une plaque sur le mur de la Mairie - qui est aussi celui de l'Ecole où Il a eu sa première formation et ses premiers amis- .



André AUDINOT avec le Président CHIRAC

André Audinot est né à Monchy-Lagache, d'une vieille famille locale, le 23 septembre 1933.

Elève à l'école primaire de Monchy-Lagache puis au Lycée de Péronne, étudiant à l'École de journalisme de Lille puis à Paris, diplômé d'études supérieures de Sciences Economiques et Sociales.

Service militaire au titre de la Coopération à Berlin et Karlsruhe.

A 23 ans, directeur commercial à l'étranger de la Coopération pédagogique.

Entre en 1959 au groupe Hersant comme administrateur de quotidiens.

En 1968 : Président national du Syndicat de la Presse périodique technique et professionnelle.

En 1973 : élu député de la 5^e circonscription de la Somme.

En 1976 : Président-Directeur Général du Figaro.

En 1978 : Réélu député de la Somme, devient à l'Assemblée Nationale vice-président du groupe d'étude des problèmes de l'information.

Directeur général de la Socpresse.

En 1980 : Président du Syndicat de la presse parisienne.

Le 16 mars 1986 : Elu député de la Somme aux élections proportionnelles, comme tête de liste de l'Union de l'Opposition.

Décédé à Paris, le 18 avril 1986.

Inhumé à Monchy, sa terre natale, le 21 avril 1986.

LA VIE DU VILLAGE

I er SEMESTRE 1986.

NAISSANCES:

EUDE Jonathan.....02.02.1986.....ST QUENTIN
MOREL Gauthier.....25.03.1986.....ST QUENTIN
TIEFAINE Jérémy.....12.04.1986.....ST QUENTIN
SOJA Vanessa.....22.04.1986.....ST QUENTIN
COMMONT Benoît.....05.06.1986.....ST QUENTIN
BOUILLIER Cécile.....29.06.1986.....ST QUENTIN

MARIAGES:

EUDE Christian & GUERBIGNOT Isabelle19 AVRIL.
LAMOTTE Philippe & SCHRYVE Sylvie.....10 MAI.
HURIER Gérard & FOURMEAUX Valérie.....05 Juillet.
COMMONT Francis & POUILLAUDE Carole05 Juillet à YTRES(62).

DECES:

COTTARD - GAUX Andréa09 FévrierMONCHY - LAGACHE.
PRESTEL Suzanne.....22 Avril.....PERONNE
WAGNIER Pierre.....12 MAI.....PERONNE

PRODUIT DES QUETES:

Mariage EUDE : 140Fr\$ au profit de la Coopérative Scolaire.
Mariage LAMOTTE: 163.30Fr\$ au profit du Club des Aînés Ruraux.
Mariage HURIER: 342Fr\$ au profit du Club des Aînés Ruraux.

NOUVEAUX HABITANTS:

DENNEQUIN J.Pierre & CAPRON Dorys, 2 enfants: Aérodrôme.
DUPIRE Marie-Louise : 34 Rue de Devise.
DURAND Florence : 33 Grande Rue.
LESAGE Claude & HERY Martine : 8 Hamdau de Douvieux.
CHAVIRON Emmanuel : 9 Rue du stade.
LEROY Roger : 11 Rue de Devise.
CORNILLET Michel & Georgette : 24 Rue de Devise.
BOURBIER Yves & Andrée : 16 Rue de Devise

COMPTE - RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL
MUNICIPAL.

REUNION DU 04 MARS 1986:

+ Travaux scolaires: Avancement normal des travaux d'installation de la sixième classe et de la bibliothèque. Fin de ces travaux prévue pour la mi-Mai; d'où la possibilité de faire rentrer les enfants dès l'âge de deux ans en Maternelle.

Non prévu au départ: le changement de la chaudière; et ce; suite à une fuite sur celle fonctionnant actuellement. Octroi d'une Subvention pour cette dépense.

+ Investissements 1986:

BUSAGE RUE DE LA RAPERIE & RUE DU JEU DE PAUME: Accord du Conseil Général pour une Subvention de 40000Frs, sur une partie des travaux (Rue de la Râperie) estimée à 120000Frs.T.T.C. La deuxième tranche des travaux serait à faire après. Dossier à l'étude à la D.D.A. AMIENS.

NIDS DE POULES: Possibilité de les boucher avec un enrobé à froid. Voir la rentabilité de cette opération.

IMPLANTATION CABLE ELECTRIQUE POUR LE CHALET DU CLUB DE PETANQUE:

Demande de participation pour cette implantation ; accord du Conseil pour une participation de 2000Frs(montant de la Subvention).

CHEMIN ELISABETH: Proposition sera faite aux Riverains intéressés d'acheter ce chemin situé rue de Devise .

VISITE DU C.A.U.E.: Des délégués de cet organisme(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) viendront le 14 Mars afin d'étudier la possibilité d'améliorer le quartier de la Râperie.(espace vert, petites maisons...).

+ Travaux d'Utilité Collective:

Les trois jeunes (Olivier PIST, Philippe DODRE, Patrice DODRE) ont commencé leur stage de 3 mois. Travail satisfaisant. Possibilité de proroger ce stage.

+ Implantation(en projet) d'un Entrepôt Frigorifique sur le Terroir:

Pourparlers entre la Commune et la Compagnie des Entrepôts et Gares Frigorifiques pour l'implantation d'un entrepôt à côté des Ets Bonduelle.

L'aspect intéressant pour la Commune étant les recettes dues au versement de la Taxe Professionnelle.

+ Renouvellement des Baux de Chasse:

Deux Baux sont à revoir: Celui de la Société de Chasse et celui de Mr. A. BONDUELLE.

Nouveau taux: 10 Quintaux de blé pour la Sté de Chasse. Nouvelle clause concernant la battue au chevreuil: tous les chasseurs de MONCHY devront être invités.

+ Participations de la Commune aux différents S.I.V.O.M.:

Pour l'année 1986: S.I.V.O.M. de PERONNE = 70171.83Frs.

S.I.V.O.M. de HAM = 90115.03Frs. (Montant du ramassage des ordures ménagères compris).

REUNION DU 08 AVRIL 1986:

+ Budget Primitif 1986:

Subventions Sociétés Locales pour 1986:

Bureau d'Aide Sociale : 8000F.	Comité de Jumelage: 2500F.
Club de Judo : 1100F.	Sonorisation Fêtes: 750F.
Club de Football : 3000F.	Recherche/cancer: 250F.
Ruche Enfantine : 3000F.	Papillons Blancs : 550F.
Coopérative Scolaire : 1700F.	Centre de Secours: 1000F.
A.D.M.R. : 1000F.	
Club 3ème Age: 1300F.	
Harmonie Ste Cécile: /	
Club de Pétanque : 2000F.	

Vote des Taux d'Imposition: Augmentation globale des 4 Taxes compte tenu du coefficient de variation : 1.0170.

Soit pour 1986: Taxe d'Habitation.....7.78%
Taxe/Foncier non bâti.....26.22%
Taxe/Foncier Bâti.....10.72%
Taxe Professionnelle..... 6.26%

Montant global des Impôts 1986: 633732Frs.

Travaux d'investissement:

La deuxième tranche des travaux de busage fossé rue du Jeu de Paume, pour environ 120000Frs.

La réfection de la souche de cheminée au Presbytère: 12500F.

Diverses réparations de la chaussée.

Dépenses et Recettes d'Investissement = 340851Frs.

Dépenses et Recettes de fonctionnement = 1264568Frs.

BUDGET GLOBAL = 1605419Frs.

+ T.U.C.

Accord du Conseil pour leur allouer la somme de 500Fr /mois en supplément de la rémunération de l'Etat. Somme versée selon le travail effectué et la bonne volonté mise pour l'effectuer.

+ Fête Locale & Fête Nationale:

Bal du 28.06 animé par l'orchestre ZEDE de ST Quentin. Buvette.

Bal gratuit du lendemain: Disco Tonic de Péronne. Buvette.

Dimanche 29.06: Défilé-concert par l'Harmonie de Raismes.

Lundi 30.06: Concert par l'Harmonie Ste Cécile.

Feu d'artifice & Bal le même soir, soit le 13 Juillet. Bal animé par Disco Tonic de Péronne. Buvette. Retraite aux flambeaux: Départ de la Mairie.

Jeux pour les enfants au Terrain de Football le Lundi 14.07; ainsi que la course pédestre. Participation de l'Harmonie.

La dépense occasionnée par l'achat du Feu d'Artifice est réglée en partie par la Commune, avec une participation des Commerçants et Artisans de MONCHY - LAGACHE.

REUNION DU 03 JUIN 1986:

+ Récupération des Eaux Rue de la Terrière: Une étude est en cours afin d'étudier ce problème d'écoulement surtout lors d'orages.

+ T.U.C.: Un roulement va se faire, car plusieurs Jeunes ont posé leur candidature. Le Contrat passé avec l'Etat stipule l'emploi de Trois T.U.C. Il faudra donc embaucher ces Jeunes par roulement. Les contrats sont de 3 mois avec prolongation possible.

+ Achèvement des Travaux de la Sixième Classe: L'ouverture de cette classe de Maternelle a eu lieu à la Pentecôte. Cela a permis de faire rentrer des enfants dès l'âge de deux ans.

Les travaux pour la Bibliothèque se terminent. Il faudra se mettre en rapport avec la Bibliothèque Centrale de Prêt à Amiens pour obtenir des rayonnages et des livres supplémentaires.

+ Achat d'une tondeuse: L'achat d'une petite tondeuse s'est révélé nécessaire, celle-ci étant indispensable pour tondre à certains endroits.

+ Fermeture de la Perception d'Athies: Les Communes concernées par cette éventuelle fermeture (qui les gênerait énormément) ont signé une pétition. Affaire à suivre.

+ Quartier de la Râperie: Suite à la visite d'architectes du C.A.U.E. d'Amiens, un dossier est à l'étude afin d'envisager l'achat éventuel par la Commune de terrains situés face à l'ancienne Râperie et sur lesquels pourraient être construites des maisons pour les personnes du 3ème Age; ainsi que l'implantation d'espaces verts. Projet à l'étude.

+ Présentation de l'Implantation sur le terroir communal d'un Entrepôt Frigorifique par la C.E.G.F.

Ci - dessous, note résumée du Comité d'Expansion de la Somme , quant à cette implantation et à la participation de la Commune.

La C.E.G.F., Société anonyme au capital de 24,3 Millions de Frs, dont le siège est situé à PARIS, qui emploie un millier de personnes dans 58 établissements; est spécialisée dans la congélation, la surgélation, le conditionnement et la distribution de produits agro-alimentaires.

Etudiant une nouvelle implantation, liée pour partie à la clientèle de Bonduelle, elle a choisi le site de Monchy - Lagache.

C.E.G.F. réalisera dans la Commune un centre de distribution de produits alimentaires conditionnés qui devrait employer à plein régime une cinquantaine de personnes.

Ce centre doté d'installations entièrement automatisées, très performantes, représente un investissement de 70 Millions de frs.

La C.E.G.F. espérait bénéficier de l'exonération de Taxe Professionnelle (de 2 ans) consentie aux entreprises nouvelles. La Commune était disposée à accorder cette exonération, mais la réglementation fiscale l'interdit, s'agissant d'un établissement dépendant d'une société déjà existante.

La C.E.G.F. a donc demandé à la Commune d'aider à son implantation en prenant à sa charge des travaux d'infrastructure pour un montant équivalent aux sommes dûes par cette société au titre de la part communale de la Taxe Professionnelle pour ces 2 années à venir (premières années d'activité).

Il est donc envisagé que la Commune prenne en charge le raccordement MT de l'établissement C.E.G.F. au poste 63.000/200.000W d'Estrées Mons, exploité par la S.I.C.A.E. de Roisel; ainsi que des travaux de voirie.

Ces opérations sont subventionnables par le Conseil Général de la Somme :

- pour l'électrification à raison de 50% du montant H.T.
- pour les travaux de voirie à raison de 25% du montant H.T.

La Commune obtenant des prêts auprès de la Caisse d'Epargne pour le complément, les échéances annuelles de ces prêts avec amortissement différé ne viendraient à la charge de la Commune qu'en 1988, date à laquelle celle-ci commencerait à percevoir des Taxes Professionnelles . Ces recettes les remboursant largement.

En conclusion, la Commune ne peut que se réjouir de cette implantation sur son terroir d'une entreprise extrêmement dynamique.

Le début d'étude du projet est pour Février , avec mise en service des installations prévue pour fin Août 1986.

Les avantages pour notre Village :-Une Taxe Professionnelle très importante, qui facilitera à l'avenir le Budget Communal et devrait se faire ressentir favorablement au niveau du Contribuable local.

- Un maintien de main d'oeuvre sur le secteur, une partie des emplois prévus étant repris par le transfert du personnel des Ets BONDUELLE.

+++++++

CONCOURS DES " VILLAGES FLEURIS "

Notre Village avait posé sa candidature afin de concourir au titre de " Villages Fleuris", mais suite au passage de la Commission Communale dans la Village mi - Juin, cette dernière a préféré annuler cet engagement.

En effet, il aurait été malséant de faire déplacer le Jury Départemental ,la Commune n'étant pas assez représentative d'un "Village Fleuri".

Nous profitons donc de ce Bulletin pour vous demander une nouvelle fois de faire effort afin d'améliorer le cadre de Vie . Il faut que chacun y mette du sien afin de rendre plus agréable son environnement et d'aider même quelquefois son voisin, si celui-ci est dans l'incapacité de faire ses menus travaux de jardinage.

Il ne fait quelquefois que peu de chose pour qu'une maison soit agréable à regarder!

En espérant que vous tiendrez compte de ce message, nous vous informons que nous espérons pouvoir organiser, l'an prochain, ce concours au sein même du Village; et que de nombreux lots seront attribués.

D'avance MERCI.

La Commission.

NOS SOCIETES LOCALES:

+ GYMNASTIQUE FEMININE.

L'Assemblée Générale de notre Club a eu lieu le 14 Avril 1986 afin de procéder au renouvellement du Bureau; Mesdames PINCHON, LEMAITRE et MERLIER terminant leurs mandats.

Voici donc la composition du nouveau Bureau:

PRESIDENTE: Mde M.H DUJARDIN.

SECRETARE- TRESORIERE: Mde S.CARTON.

MEMBRES: Mdes PINCHON, LEMAITRE, MERLIER, BRESOUS, CARPENTIER, CARY, ETEVE, GRARD, MAZE, MORGAND.

En Janvier 1986, nous avons accueilli notre nouvelle Animatrice: Mde Ch. MANEN; et avons pu rapidement apprécier son dynamisme, sa gentillesse et son ouverture d'esprit.

Le Club de G.V. de Monchy a compté cette année 22 Licenciées, mais une douzaine seulement ont pratiqué régulièrement.

La saison 85 - 86 vient de se terminer dans la gaieté grâce à la soirée organisée à DOINGT par Mde MANEN pour toutes les sections qu'elle anime. Après une petite balade "Chasse au Trésor", un buffet froid attendait 70 Licenciées G.V.

L'entrain de toutes et la brillante animation de la soirée par la section 3ème âge de Doingt : Batterie, Accordéon, ... Majorettes! sont une preuve, s'il en est besoin, du dynamisme de nos Associations G.V.

Le bilan de cette année de changements est donc positif et encourageant pour la saison à venir.

Dès à présent, nous faisons appel à toutes.

Quel que soit votre âge ou votre niveau de sportivité: venez vous joindre à nous, tous les LUNDIS au FOYER RURAL de 20 h à 21 h; pour entretenir ou retrouver votre forme, mais aussi pour participer à la Vie du Village et vous détendre dans une ambiance simple et sympathique.

RENDEZ - VOUS LE LUNDI 08 SEPTEMBRE 1986

A 20 h AU FOYER RURAL! ... Amenez vos amies.

M.H DUJARDIN.

P.S: Pour tous renseignements: 22.85.65.07
22.85.72.15.

RUCHE ENFANTINE:

Une petite manifestation de sympathie a eu lieu en Mairie avant le départ de Madame Annie BOCQUET. Nous lui avons ,au nom de vous tous, exprimé notre reconnaissance pour son grand dévouement auprès de nos enfants.

Une réunion s'est tenue en Mairie en Mai pour connaître vos désirs. Vous avez alors exprimé le souhait que la Ruche continue de fonctionner. J'ai accepté d'en prendre la charge cette année, mais cela à titre de relais. Ne pensez vous pas que l'animation des vacances des enfants soit l'affaire des " Mamans " et non pas des "Mammys" !!??

J'espère que l'une d'entre vous se sentira le courage de prendre les choses en main, il suffit d'un peu de temps, de bonne volonté ; et la joie des enfants vous récompensera de votre peine. J'attends votre visite, ou votre coup de téléphone au: 22. 85.63.06; et vous en remercie.

FONCTIONNEMENT DE LA RUCHE 1986:

DU 01 AU 30 JUILLET.

DU LUNDI AU VENDREDI, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

4 Moniteurs , dont 3 que vous connaissez déjà encadrent notre centre:

Christine LABALETTE, Animateur responsable.

Marie - Cécile FOURNIER.

Didier LAMLIH.

Laurence MANGOT.

Un feu de camp est prévu dans le courant du mois de Juillet. La Météo nous guidera pour en fixer la date.

BON MOIS DE JUILLET A TOUS!

B.DUPARCQ.
Association Familiale.

CAMP VACANCES:

Quelques places sont encore disponibles pour les camps sous la tente. Nous les organisons chaque année depuis 17 ans, pour les enfants de 10 à 13 ans.

1er Camp: du 03 au 16 Juillet.

2ème Camp: du 16 au 29 Juillet.

Nous avons choisi une charmante région, celle de GRANDVILLIERS dans l'Oise. Le prix a été calculé au plus juste comme toujours: 1050Fr\$ tout compris.

N'hésitez pas à me contacter pour des renseignements complémentaires.

B.DUPARCQ.

CLUB DE PETANQUE

=====

Avec le retour des beaux jours, le Club de Pétanque a repris ses activités dominicales auxquelles participent chaque dimanche dans la bonne humeur une cinquantaine de joueurs.

Il convient de dire que grâce à l'effort soutenu de la Municipalité, des membres du Club et de quelques bénévoles, bien des progrès ont été réalisés chaque année pour offrir aux joueurs un cadre de plus en plus agréable. Ainsi cette année, plus de 20 tonnes de schiste ont été épandues sur le terrain afin de minimiser les méfaits de l'humidité. A l'automne, les 4 derniers terrains devraient être terminés selon le même procédé.

Le Club a également procédé à l'achat de 6 bancs supplémentaires ; l'année prochaine, ce sera les tables.....

Très prochainement devraient être installés, pour la plus grande joie des petits, un ensemble de prtiques leur permettant d'avoir un espace bien à eux, tandis que papa ou maman participeront au concours de pétanque...

Il n'est pas inutile de rappeler quelques informations relatives aux concours : ceux-ci se déroulent tous les 15 jours, en doublettes formées. Les inscriptions (20 Frs par joueur) sont reçues dès 13 H 30 le dimanche ; le tirage au sort et le jet du but intervenant à 14 Heures.

Les prochains concours auront lieu les 6 et 20 Juillet, 3, 17 et 31 Août, et le 21 Septembre.

Un challenge, généreusement offert par le Comité d'Entreprise des Ets BONDUELLE, a été mis en jeu pour les 3 concours des 22 Juin, 6 et 20 Juillet. Seront prises en compte les 2 meilleures performances de chaque participant.

Enfin, un challenge portant le nom du regretté Mr André AUDINOT devrait être mis en jeu pour la 2ième moitié de la saison.

De plus amples informations seront données sur les affiches que les commerçants nous font l'amitié de disposer en façade de leurs magasins.

.../..

En dernier lieu retenez bien, Amis du Club, la date du 14 SEPTEMBRE 1986. Ce soir-là aura lieu un bal disco au Foyer Rural dès 21 Heures. L'ambiance y sera chaleureuse, aussi chaleureuse que celle rencontrée sur les terrains de pétanque à l'occasion des concours de boules que nous vous invitons à soutenir par votre participation ou votre présence.

Le Club compte désormais 2 nouveaux membres que nous saluons amicalement : Bruno JUBE et Mario LANGLET.

Le Président,

R. FOURNIER.

J U D O - C L U B
=====

La saison 85-86 de JUDO s'est achevée dans la bonne humeur et a été l'occasion de fêter les trois nouvelles ceintures noires du Club, dont la première fille : Carole ETEVE, ainsi que Stéphane RIVALAN et Marc MANGOT. Cela porte à HUIT le nombre de ceintures noires formées au Club.

Si nous n'avons pas eu la joie d'avoir une participation cette année aux championnats de France, nos judokas ont continué à préserver la renommée de MONCHY-LAGACHE dans les compétitions au niveau départemental et régional, ainsi qu'en réalisant des démonstrations à ATHIES et à NESLE devant des publics enthousiastes.

Un seul regret, le Club entier a été déçu, car à la demande des habitants de MONCHY-LAGACHE les judokas avaient fait un effort tout particulier pour présenter une démonstration de JUDO le dimanche 11 Mai au Foyer Rural et cela n'a intéressé que 15 personnes.

Nous félicitons les enfants qui semblent de plus en plus motivés par le succès des plus grands et qui font preuve d'une assiduité encourageante et seront prêts à assurer la relève des plus anciens qui suivent l'évolution de leurs études.

Bonnes vacances à tous les judokas en comptant vous retrouver toujours plus nombreux et aussi enthousiastes sous la conduite de Monsieur MISTRAL le MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986.

C. WALLART.

H A R M O N I E S t e C E C I L E

Pour reprendre un slogan désormais célèbre, " Il n'y a pas de Fête ... sans MUSIQUE ! " ...

J'espère que vous avez toutes et tous apprécié le premier Café-Concert organisé par l'Harmonie Sainte-Cécile le 13 Avril dernier.

Merci d'être venu nombreux l'applaudir et l'encourager.

L'Harmonie a également participé activement aux réjouissances du Jumelage les 3 et 4 Mai. Elle a tenu à rendre hommage à son Président d'Honneur, Monsieur DAILLEZ, le jour de la Fête de la Musique. Hommage aussi sympathique qu'innattendu par tous ou ... presque !

Pour les Fêtes du 30 Juin et du 14 Juillet elle a répondu présent et répondra toujours présent.

Mais en dehors de MONCHY-LAGACHE, elle anime avec bonheur les différentes festivités des villages de la région : ENNEMAIN, BERNES, QUIVIERES, ATHIES, LIANCOURT-FOSSE, BOUCHAVESNES, BEAUVOIS, EPPEVILLE

Comme vous l'avez probablement remarqué, les jeunes arrivent en force et s'intègrent parfaitement à l'Harmonie.

Avis donc aux futurs NOUVEAUX-VENUS désireux d'apprendre le solfège et de s'intégrer à l'Harmonie : pour cela, prenez contact avec le Directeur de l'Harmonie : Mr Christian MONNANTEUIL.

Jacques BOUCHEZ

C L U B D E S A I N E S R U R A U X

La Fédération Nationale des Clubs Ruraux des Aînés a tenu ses 9ièmes journées nationales du 28 au 31 Mai dernier à SAINT-BRIEUX.

Désormais le terme "Club du 3ième Age" est remplacé par celui de "CLUB DES AINES RURAUX".

.../..

Le thème de réflexion retenu par les 400 Délégués présents "Demain les Clubs Ruraux ..." a été à la fois l'occasion de fêter le 10ième anniversaire de la Fédération et un sujet de réflexion sur le rôle qu'entendent tenir les Aînés Ruraux dans les années à venir.

Car si la Fédération Nationale compte aujourd'hui 75 Fédérations départementales, rassemblant quelques 13.000 Clubs et un million de Retraités, elle n'a pas l'intention d'en rester là.

"Nous continuerons ce qui a été entrepris" a affirmé le Président Noël REY, "et nous développerons l'entraide au service de tous. Notre but est que les Aînés se prennent en main, mais aussi qu'il soient utiles aux autres."

Une philosophie qui devrait marquer l'action des Aînés Ruraux dans les années à venir.

Notre prochain voyage, le dimanche 20 Juillet 1986 nous conduira à DIEPPE et ses environs : départ 8 Heures à la Mairie.

Nous ne faisons qu'un seul car avec les Anciens Combattants.

Les réunions mensuelles reprendront le premier mardi de chaque mois, à partir du 2 SEPTEMBRE 1986.

BONNES VACANCES à tous.

Jacques CARBONNAUX

A N C I E N S C O M B A T T A N T S

Extrait du discours au Monument aux Morts le 8 Mai 1986 :

"En ce jour du 8 Mai, nous célébrons dans toute la FRANCE le 41ième anniversaire de la Victoire sur le nazisme, qui signifie en même temps la fin de la 2ième guerre mondiale en EUROPE et le retour à la PAIX et à la LIBERTE.

En 1986 nous célébrons l'année internationale de la PAIX. Depuis 1945 on a compté 130 conflits locaux et plus de 30 millions de Morts.

"Le plus beau travail de la PAIX," disait Albert SCHWEITZER "c'est de lutter contre la méfiance."

.../..

C'est là que les médias devraient intervenir en nous offrant une information objective : savoir avec exactitude est sans doute difficile, mais tellement utile et souvent il vaudrait mieux se taire que d'agir sans savoir. D'autre part si l'on sait, il faut agir ou alors c'est une lâcheté, et si l'on agit sans savoir, c'est une imprudence.

Le Chemin de la Paix doit être le dialogue. Le dialogue ouvre notre esprit à la compréhension de ceux qui sont différents de nous.

C'est pour cela que nous nous réjouissons que des mains généreuses se soient tendues vers nos anciens ennemis. Le jumelage réussi de MONCHY-LAGACHE avec DUNZWEILER en est une confirmation éclatante.

La Paix du monde à notre échelle dépend de nous. Elle est le premier bien de l'Humanité, comme la LIBERTE est le premier gage de la dignité de l'Homme.

Si nous admettons l'autre, si nous comptenons la différence, alors l'espérance nous sera donnée pour que tous ensemble nous construisions la PAIX, car sachons-le "Il n'y a rien de plus beau que LA VIE."

Le 1er Juillet 1916, il y a 70 ans, 14 divisions françaises, 26 divisions britanniques attaquaient sur un front de 41 kms les forces allemandes dans la Somme.

Le 1er Juillet 1986 d'importantes cérémonies ont été organisées à THIEPVAL et à RANCOURT afin de rendre hommage à tous les Combattants de la Bataille de la Somme.

Le 2 Juillet 1986 une double cérémonie Franco-Allemande à RANCOURT dans les nécropoles scella la réconciliation Franco-Allemande.

Jacques CARBONNAUX

MONCHY - ATHLETIC - CLUB - FOOTBALL

Notre Championnat est terminé, nous pouvons donc en faire le bilan.

Commençons d'abord par l'équipe PUPILLES qui a fait un parcours extraordinaire. Ils ont fini 3ième au classement ce qui leur a valu l'honneur d'aller en finale départementale le 1er Juin à ROYE. Ils ont terminé 5ième.

Quel encouragement pour le Club et quelle satisfaction pour leur dirigeant Philippe CHASSAGNOUX. Bravo à tous !

L'équipe CADETS termine 4ième du championnat, cela est mieux que l'année précédente. Félicitations à vous tous et à ceux qui vous accompagnent.

L'équipe B finit 5ième de son groupe à quelques points du 1er. Il faudra faire beaucoup mieux pour 86-87. Bonne chance !

L'équipe A, s'octroie la 2ième place, mais sans incident de parcours regrettable, La montée était à notre porte, ceci est bien dommage!

Cette année, 31 SENIORS-JUNIORS ont signé leur licence. Deux équipes SENIOR ont donc été engagés, ainsi qu'une équipe CADET et PUPILLE.

Jackie HERCHIN a passé son examen d'Initiateur avec succès. Bravo !

Christian DUBREUCQ a décroché son diplôme de Secouriste d'Etat, ce qui va lui permettre de passer l'examen de Moniteur 1er degré. Nous lui souhaitons BONNE CHANCE !

Le MONCHY-ATHLETIC-CLUB remercie la Municipalité de MONCHY-LAGACHE pour la subvention communale, ainsi que Monsieur BOURBIER pour la conduite du car transportant les enfants.

Nous remercions également le Comité d'Entreprise des Ets BONDUELLE.

Rendez-vous avec la SAISON 86-87,

BONNES VACANCES à tous.

Thérèse HERCHIN

COMITE DE JUMELAGE
MONCHY - LAGACHE / DUNZWEILER

Le Comité de Jumelage MONCHY - LAGACHE /DUNZWEILER (R.F.A. - Palatinat) a tout juste un an d'existence, mais quelle année!, riche en échanges, en connaissances et en Amitié!

- JUIN 85: Réception à MONCHY - LAGACHE d'une délégation de DUNZWEILER conduite par M.Théo WAGNER, Maire de cette localité, pour faire connaissance.

- 5 & 6 Octobre 85: M.GRU, Maire de MONCHY - LAGACHE et son épouse, accompagnés de 7 Conseillers Municipaux, leurs Dames et de 29 Membres du Comité de Jumelage se rendent à DUNZWEILER pour y signer la Charte d'Amitié et de Jumelage entre les deux Communes.

-19 & 20 Octobre 85: La Chorale de DUNZWEILER vient à MONCHY-LAGACHE pour prêter son concours aux festivités organisées à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie Ste Cécile de la localité. Quarante choristes font la délectation des mélomanes.

- 3 & 4 Mai 86: Ce sont 74 Habitants de DUNZWEILER qui arrivent à MONCHY - LAGACHE. Il est procédé à la contre - signature de la charte par Mm. Les Maires des deux Communes jumelées. Quarante familles se font une grande joie de recevoir leurs invités et MONCHY - LAGACHE vit deux journées pleines de joie et d'Amitié.

Rappelons nous le déroulement de ces deux journées:

Le Samedi 03 Mai, vers 12 h, arrivée sur la place du Village d'un immense autocar plein à craquer de Dunzweilerois (et oises) ravis de nous rendre visite. A leur descente, 40 familles de MONCHY - LAGACHE et de nombreux habitants de la localité, non moins ravis, sont là pour les accueillir. On se cherche, on se retrouve ou, ... on se rencontre pour la première fois...mais de toute façon, on sympathise tout de suite. Bonjour, ça va? On s'embrasse...Ca y est... c'est parti!

MONCHY - LAGACHE reçoit ses amis au Foyer Rural et c'est l'Harmonie Ste Cécile, toujours aussi disponible (Merci à tous!) qui donne le ton. Hymnes nationaux, paroles de bienvenue de M.Gru, réponse de M.Wagner. L'apéritif est offert par le Comité de Jumelage et chaque famille d'accueil emmène ses invités pour un substantiel déjeuner... Les voyages ça creuse...chacun sait cela... et s'en souvient!

Après - midi libre pour la discussion, la promenade ou, tout simplement un peu de repos.

19 h 30: Tout le monde se retrouve au Foyer Rural où, Mms les Maires, en grande solennité, contresignent la Charte de Jumelage et d'Amitié qui unit encore plus étroitement nos deux Villages.

La Paix entre les Hommes ne se décrète pas, pour exister, elle doit vivre dans la pensée et dans le coeur des femmes et des hommes. Il faut pour y arriver durablement, passer par la compréhension, la tolérance et l'amitié entre tous; ce sont des stades nécessaires.

Devant cette table, au tapis vert de l'Espérance, sur laquelle MM. les Maires contresignent la Charte, on ne pouvait s'empêcher de penser que ces nobles sentiments ne peuvent mieux naître et s'épanouir que dans le Jumelage. Il permet, par des échanges multiples, de s'enrichir de nos différences de mode de vie, de façon d'être, de culture.

Le contreseing apposé, il fallait se sustenter; notre Ami Gérard FURNIER et son équipe firent le nécessaire pour cela. Un buffet campagnard... dont on parle encore à DUNZWEILER..et à MONCHY! permet de calmer les appétits les plus solides. C'était bien, c'était bon, c'était copieux, bref, c'était parfait...comme d'habitude.

Bravo Gérard et sa Compagnie, nous y reviendrons !!
Nous étions 240 à manier la fourchette et à trinquer à la santé du Jumelage et de l'Amitié.
L'orchestre " TIJUANA " de DUNZWEILER (des jumeleurs) au grand complet, faisait partie du voyage. Il anima, ô combien, cette soirée par une musique dont nous avons un peu perdu l'habitude, hélas! ; mais à laquelle il est difficile de résister. On se sent des fourmis dans les jambes...il faut bouger, danser... c'est plus fort que soi!

Merci encore aux cinq musiciens de DUNZWEILER, nous nous sommes bien amusés, nous sommes prêts à recommencer quand vous voudrez!

Après une nuit de repos, fort bien venue pour tous, beaucoup de familles se retrouvèrent à l'Office du Dimanche matin. De l'Eglise, français et allemands se rendirent au cimetière afin de se recueillir sur la tombe de Monsieur André AUDINOT, qui avait tant apprécié notre action et qui nous le fit savoir (en français et en allemand) en Octobre 1985, lors de la venue de la Chorale de DUNZWEILER à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie.

M. WAGNER, Maire de DUNZWEILER, dans une allocution improvisée, trouva les mots, simples mais vrais, qui touchèrent les coeurs de toute la foule. Nous avons perdu un des nôtres, un Jumeleur, un Ami.

Retour dans les familles d'accueil ,avec une halte devant le Monument aux Morts de la Guerre,pour se recueillir et pour penser fortement que notre action commune à tous, français et allemands,évitera à jamais le retour de pareil malheur .

Puis ce fût la plantation de l'Arbre du Jumelage. Dans le parc de l'Omignon,près de la rivière,dans un endroit bucolique à souhait,MM.CAUSSIN, Président du Comité de Jumelage et WAGNER,Maire de DUNZWEILER matérialisèrent le lien qui unit les esprits des deux côtés de la frontière. M.GRU,Maire de MONCHY - LAGACHE assurait la présidence de cette petite cérémonie. Il est là maintenant cet arbre du Jumelage et il pousse bien,planté non loin de celui de l'Harmonie. Ils symbolisent tous les deux la Paix et l'Am_mitié entre les peuples par la musique et la philosophie.

Repas dans les familles,puis vers 15 h30,tout le monde se retrouve au Foyer Rural et c'est avec Joie que nous constatons la présence de nombreux habitants de la localité qui viennent affirmer que le Jumelage est l'affaire de toutes et de tous.

L'Harmonie Ste Cécile,sous la baguette de son Chef bien aimé,jumeleur enthousiaste,notre ami Ch.MONNANTEUIL pour ne pas le nommer, assure avec brio la partie " Concert" de cette réunion joyeuse et animée.

Les gâteaux confectionnés dans les familles d'accueil sont dégustés et appréciés. Vin, bière et café étanchent la soif! Et vers 18 h,après quelques mots prononcés par MM.GRU et WAGNER,c'est le classique,mais bien triste moment de se quitter.

Hélas! oui! il faut partir,regagner l'autocar.. embrassades ,quelques larmes (je n'exagère pas),des mouchoirs qui s'agitent...

AU REVOIR, Chers Amis! A BIENTOT ! A TRES BIENTOT!

Depuis deux mois, il ne se passe pas une semaine sans qu'une ou plusieurs familles françaises ou allemandes ne fassent le voyage dans un sens ou dans l'autre pour se recevoir; mieux se connaître; resserrer encore les liens d'amitié nés lors de visites officielles.

Chaque déplacement est une grande joie renouvelée,et les enfants ne sont pas les moins enthousiastes! Il faut les voir et les entendre!

L' Enfant est l'avenir de l'Homme,dit la chanson,c'est donc vers lui que nous devons porter notre attention! c'est lui qui fera le Monde de demain que nous voudrions plus uni et plus solidaire. Il faut le former à son rôle de Citoyen du Monde par des appariements scolaires, des échanges familiaux. Il faut dès maintenant,lui ouvrir toutes grandes ces fenêtres - que l'on nous a si longtemps fermées - qui donnent sur d'autres peuples, d'autres cultures, d'autres civilisations.

Plusieurs rencontres entre associations homologues (sportives, culturelles...) sont à l'étude pour la fin de l'été et pour l'automne.

En 1987, ce sera une importante délégation de Jumelleurs de MONCHY - LAGACHE qui se rendra à DUNZWEILER.

Le bilan de cette année de Jumelage est très largement positif. Aussi le Comité de Jumelage, qui a organisé des cours d'Allemand durant l'année scolaire 1985 - 1986, pour adultes (cours qui reprendront en Octobre prochain sous l'impulsion de M. BELAIR.G, notre professeur compétent et ô combien patient!... - organisera, toujours grâce à M. BELAIR, des cours gratuits pour les enfants.

Les modalités ne seront définies que dans les semaines qui viennent et une circulaire paraîtra en temps utile.

Merci à notre éminent pédagogue et néanmoins ami, lui aussi jumelleur impénitent!

Nous sommes tous décidés à poursuivre notre action dans la double voie de l'Amitié entre les Hommes et de la Paix entre les Peuples.

Le Président du Comité de Jumelage.

P. CAUSSIN.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Association de MONCHY - LAGACHE & des Environs.

Réalisant son action d'aide à domicile aux personnes âgées et aux familles momentanément en difficulté, l'Association A.D.M.R. de MONCHY - LAGACHE exerce son activité à MONCHY même ainsi que dans 13 Villages des environs.

En 1985, 5 Aides - Ménagères Monchysoises, renforcées par 2 collègues d'autres localités du secteur, ont aidé 11 (onze) personnes âgées à MONCHY - LAGACHE même, ceci pour un total de 2307 Heures de travail.

L'aide familiale est intervenue dans 3 familles momentanément en difficulté (absence de maman, son retour d'Hôpital, maladie ...) pour un total de 350 Heures.

Cette aide est bien, mais nous pouvons faire beaucoup mieux, et beaucoup plus. Que personnes âgées et familles dans l'embarras n'hésitent pas à faire appel à nous.

Notre vocation est d'aider les personnes âgées. Des aides ménagères se rendent à leur domicile pour réaliser des travaux qui leur sont de plus en plus pénibles... ceci afin d'éviter ou de repousser au plus tard possible leur admission dans les maisons de retraite.

L'aide aux familles qui traversent des moments difficiles, soit par l'absence de la maman, soit par son indisponibilité, est aussi de notre ressort.

L'Association a acheté et fait installer 2 " téléalarmes" (Tertry & Ennemain), ces appareils sécurisent fortement certaines personnes âgées, handicapées, impotentes, isolées ... Nous, pouvons fort bien procéder à la mise en service de ces appareils à MONCHY - LAGACHE même; interrogez nous sur les conditions d'octroi et aussi et surtout sur la sécurité qu'ils apportent chaque fois qu'ils existent dans un domicile .

Nous avons étudié le projet d'acheter un lave - linge, que nous mettrions à la disposition (à domicile) des personnes ou familles entrant dans le cadre de notre action; ceci afin de leur éviter le lavage du linge à la main , en cas de défaillance de leur propre appareil. Qu'en pensez - vous??

Par ailleurs, Madame MOUTOUSSAMY, Infirmière libre, demeurant depuis peu à MONCHY - LAGACHE , nous aide, dès maintenant en apportant un "plus" dans certains cas: soins, toilettes...; ce n'est pas encore un service organisé comme nous le voudrions, mais nous nous en approchons. Notre action, comme vous pouvez le constater, se diversifie, mais toujours dans le but d'aider.

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 24 Juin dernier à la salle des Fêtes de DOUILLY . M. DOSSIN, Maire de cette Commune nous y accueillait avec beaucoup de convivialité. Nous l'en remercions vivement.

Tous les problèmes soulevés journellement ont été examinés et des solutions positives ont pu être amorcées. Adhérents, bénévoles, aides - ménagères, aide familiale, et auditeurs ont apprécié ce qui avait été réalisé en 1985 et ont pris bonne note des intentions de l'Association pour l'avenir.

Il a été procédé au renouvellement du 1/3 sortant des administrateurs; puis le nouveau Conseil d'Administration a élu son Bureau. M. CAUSSIN n'ayant pas renouvelé sa candidature au poste de Président, c'est Madame COLLACHE d'Estrées Mons qui le remplace. Le Docteur BOUCHEZ de MONCHY-LAGACHE assurera la fonction de Vice Président. Madame BONDUELLE demeure la Secrétaire, ainsi que Mdes ROGER : Trésorière et THIRARD Françoise: Trésorière Adjointe. Mesdames CARPENTIER (Y) et ROUGE (Croix Molineaux): Secrétaires Adjointes , aideront Mde BONDUELLE.

Nous remercions vivement M. Le Maire de MONCHY - LAGACHE et l'ensemble du Conseil Municipal pour la Subvention de fonctionnement qu'ils nous ont accordée pour 1986. Nous les assurons que cet argent sera bien employé!

P. CAUSSIN.

C O M M U N I Q U E S

=====
=====
=====

Nous vous informons que désormais Notre Village possède une
Infirmière D.E.

Il s'agit de Madame Danièle MOUTOUSSAMY qui demeure au n° 29
Grande Rue . Elle est à votre disposition pour tous les soins infirmiers,
dont vous pourriez avoir besoin.

+++++

Un Agent Itinérant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de
HAM se tient à votre disposition chaque VENDREDI à la Mairie de MONCHY -
LAGACHE , de 14 h à 16 h 30.

Vous pouvez venir pour : - demander des renseignements.
- déposer vos feuilles de soins.
- la constitution d'un dossier...

+++++

La consultation des nourissons a lieu CHAQUE QUATRIEME MARDI du
MOIS au FOYER RURAL de MONCHY - LAGACHE; à 14 H.

+++++

L' adresse de l'Assistante Sociale est la suivante:
Melle TIRARD.J. 44 Rue R.SALENGRO à 80320 CHAULNES. TEL: 22.85.45.48.
Adressez vous à Elle en cas de besoin.

+++++

Nous vous rappelons que des livres sont à votre disposition en
Mairie . Vous pouvez venir choisir les livres que vous souhaitez lire aux
heures d'ouverture du Secrétariat Mairie. Ce service est gratuit.

+++++

CHANGEMENT DE DOMICILE: Vous devez signaler en Mairie tout change-
ment intervenant en cas de départ de la Commune ou de changement d'habita-
tion même à l'intérieur de la Commune.

+++++

Amis Chasseurs, n'oubliez pas que pour obtenir la validation de
votre permis de chasse, vous devez venir en Mairie afin de remplir OBLIGA-
TOIREMENT un imprimé qui est destiné à la Fédération. Vous présenter avec
le permis, l'assurance et les timbres achetés au Crédit Agricole.
Le règlement de la redevance se fait ensuite à la Perception d'Athies.

MERCI.